



Séparation avec enfants en bas age

Par **Pascal64**, le **14/05/2016** à **20:28**

Bonjour,

Ma compagne est partie avec nos deux enfants (4 et 6 ans).

On s'est mis d'accord pour que je les aient un week end sur deux. Mais pendant ces 15 jours, elle ne m'appelle pas pour que je puisse leur parler. En a t'elle le droit?

Elle me coupe d'eux!

Merci!

Par **youris**, le **14/05/2016** à **20:41**

bonjour,

pour que les droits de tous soient respectés, je vous conseille de demander au juge aux affaires familiales de statuer sur les droits de garde et de visite de vos enfants.

salutations

Par **Pascal64**, le **14/05/2016** à **20:50**

Bonjour Youris et merci de me répondre.

Pour le moment, le juge aux affaires familiale n'a pas encore été saisi. Car, elle a fait trainer pour donner les papiers que son avocate lui a demandé. Mes ça fait maintenant 7 jours que je n'ai vu ni entendu mes enfants et ils me manquent! Alors que l'on habite qu'a 5 kilomètres l'un de l'autre et elle fait valoir que son téléphone ne passe pas.